

Horaire & règlement du vol intérieur 2011-2012

Les jours suivant

De 9:00 à 12:00 au Collège de Champigny

1400 route de l'aéroport

Québec, Qc

G2G 1G6

Téléphone: 418 872.0508

12-19 novembre 2011

3-10-17 décembre 2011

7-21-28 janvier 2012

4-25 février 2012

3-10-17-24 mars 2012

Note le 17 mars 2012 il y aura une séance supplémentaire pour les invités des membres de 13:00 à 16:00

Le 31 mars 2102 sera de 13:00 à 16:00

Règlements de vol intérieur du club Héliclub Québec

Saison 2011-2012

1- Tous les règlements ainsi que le code d'éthique du MAAC sont en vigueur pour le vol intérieur (www.MAAC.ca).

2- La carte du MAAC est obligatoire.

3- Seuls les membres pour le vol intérieur peuvent piloter. Par contre, les visiteurs peuvent venir observer s'ils sont accompagnés et encadrés. Chaque membre est responsable de ses visiteurs (lunettes, espadrilles, règles de sécurité).

4- Un maximum de 3 hélicoptères en vol est permis .

5- Le temps maximum de vol est de 9 minutes de façon à laisser la chance à tous de voler.

6- Tous les pilotes doivent utiliser les espaces de pilotage prévus à cet effet lors de leur vol.

7- La longueur maximum des pales principales est de 350mm.

8- Les émetteurs en 2.4Ghz sont fortement suggérés.

9- Il est strictement interdit de voler au-dessus de l'aire de pilotage.

10- Le port de lunette de sécurité ou lunette personnelle est obligatoire en tout temps lorsque vous êtes à l'intérieur du gymnase.

11- Le port de l'espadrille est obligatoire.

12- Il est du devoir de chaque membre de respecter et de faire respecter les règlements.

13- La propreté est de mise sur le site .